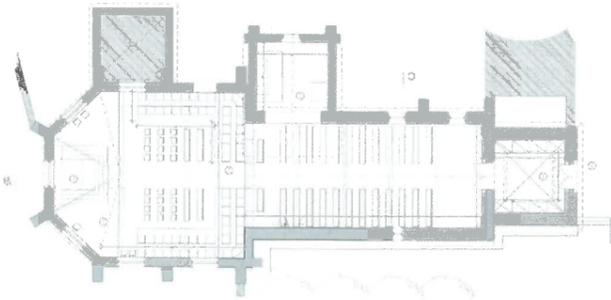


■ Saint Lubin de Coltainville



Un clocher d'église aperçu de la route, représente souvent la première image que l'on a d'un village, celle qui matérialise le centre du bourg et c'est ainsi que nous découvrons l'église Saint-Lubin en venant de Chartres.

Mais qui est Saint-Lubin ? Il était Evêque de Chartres jusqu'à sa mort en 557 sous le règne de Childebert 1^{er}, roi des francs et fils de Clovis. Considéré à l'instar d'un fondateur de Chartres, une crypte semi-circulaire située sous le maître autel de la cathédrale lui a été dédié et un vitrail dans la nef, côté nord relate sa vie. Revenons à notre église.



Sa construction, comme pour beaucoup de ces édifices, s'est effectuée en plusieurs étapes, au gré des besoins. Entrons par la tour dont le clocher a été érigé tardivement en 1868.



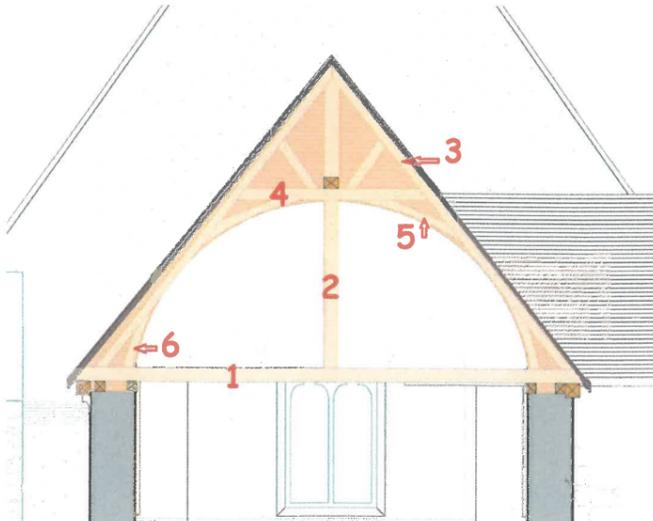
Nous arrivons dans la nef, sans bas-côtés. Elle est romane du 12^{ème} siècle avec deux baies à arc en plein cintre (arc dont la courbe représente un demi-cercle). Elle est longue de 15 m et large de 6.5 m. Sa voûte, lambrissée à l'origine, a été remplacée aux alentours du 19^{ème} siècle par une voûte en plâtre fixée sur la charpente et que l'on peut voir encore aujourd'hui. Cette charpente plus récente que la nef, date probablement du 15^{ème} siècle et nous propose sur sa périphérie, en partie basse, une corniche ornée d'un bestiaire de la mythologie païenne.



En continuant, nous entrons dans le chœur de grande dimension datant du 16^{ème} ou 17^{ème} siècle dont la voûte est lambrissée.



Il est doté d'un riche mobilier du 19^{ème} siècle formant une belle unité de stalles et de lambris. Il nous montre aussi de nombreuses sculptures assez caractéristiques de notre région.



1 - entrait. 2 - poinçon. 3 - arbalétrier
4 - entrait retroussé. 5 - aisselier. 6 - jambe de force

On peut y voir, sous les arbalétriers nord et sud, au niveau de la corniche, deux sculptures dont une représente le diable et l'autre, tête en bas, un ange avec un blason blanc.

Sur l'entrait du chœur, deux griffons ou dragons entourent un médaillon représentant le profil d'Henri IV, sacré roi de France à Chartres en 1594. Au centre du chœur et en bas du poinçon figurent de riches sculptures blanchies représentant des aigles, griffons, personnages, dragons...et enfin, des dragons et monstres divers ou « engoulants » représentant le mal, sortent de la corniche pour « engloutir » les poutres.



Beaucoup plus tard, en 1862, une chapelle latérale sur le côté droit de la nef, « la chapelle de la Vierge », vient agrandir et compléter l'édifice.



A cette époque l'Eglise n'a pas encore son aspect actuel puisqu'elle est entourée de son cimetière



Pour des raisons de « salubrité », en 1904, la municipalité décide la fermeture de celui-ci et acquiert le terrain où il se situe aujourd'hui. Après les travaux nécessaires, il est désaffecté en 1910.

L'église a régulièrement été entretenue par nos prédécesseurs. Mais aujourd'hui, des travaux sont à nouveau devenus nécessaires pour corriger les désordres constatés. La charpente de la nef s'incline vers le chœur, du fait de la disparition de certaines pièces comme les contreventements. Il faut la consolider.

La voûte en plâtre a été endommagée par les eaux et à l'occasion de sa réfection, il serait souhaitable qu'elle retrouve son aspect initial en lambris.

A l'intérieur, pour pallier aux problèmes d'humidité, les enduits actuels des murs sont à gratter et à refaire. La chapelle de la Vierge, fissurée, a elle aussi besoin d'être réparée. Enfin, une refonte complète de l'électricité et du chauffage permettra une bonne mise en lumière de l'édifice et une meilleure gestion de l'énergie.

C'est un beau projet de rénover cette belle église et c'est pourquoi nous avons besoin de vous tous. Allez la visiter, elle est ouverte le samedi de 14h à 17h. Et n'oubliez pas vos jumelles (ou le zoom de votre portable) pour découvrir toutes les sculptures qui se cachent en hauteur, au niveau du bas de la charpente.

Vous trouverez de nombreuses autres images de l'église sur le site www.coltainville.fr à la rubrique « patrimoine »